

---

## PROSPECTIVE TERRITORIALE DANS LE CADRE DE LA DTA DES ALPES MARITIMES

### NOTE DE CADRAGE METHODOLOGIQUE

direction  
départementale de  
l'Équipement  
Alpes-Maritimes

Service aménagement  
environnement transports  
Pôle connaissance des  
territoires  
Etudes Générales

*Note rédigée avec l'aide de RCT et IFACES Développement,  
juin 2007*

#### Les enjeux de la démarche de prospective territoriale

La conduite de la démarche de prospective, ouverte aux différents acteurs des Alpes Maritimes, devra tenir compte d'un contexte local complexe :

- Le fort positionnement du Conseil Général sur les problématiques d'aménagement du territoire ;
- Le niveau d'avancement très hétérogène des démarches de SCOT, celui de Sophia-Antipolis étant arrêté, les autres n'étant qu'au stade des études préalables ;
- Le projet d'Opération d'Intérêt National sur la Plaine du Var, dont la mise en œuvre aura des implications fortes sur le fonctionnement économique du département ;

Dans ce contexte, les objectifs de l'étude se situeront à plusieurs niveaux :

- Le premier objectif, tel que décrit dans le cahier des charges, sera de mesurer les impacts territoriaux des projets de développement, afin de préparer la future évaluation de la DTA

(adoptée en 2003, mais dont les études préalables remontent à 1996 pour certaines).

- Cette démarche de prospective sera partenariale. Elle associera les principaux acteurs de l'aménagement départemental (services de l'Etat, Conseil Général, CCI, communautés d'agglomération), ce qui constituera une opportunité de relancer la dynamique partenariale initiée dans le cadre de la préparation de la DTA. La relance de cette dynamique constituera également pour la DDE une opportunité de préciser son positionnement au sein du jeu d'acteurs départemental.

- Il s'agira également, à travers la réflexion prospective partagée, de tendre vers une plus grande cohérence et convergence entre les objectifs d'aménagement des différents acteurs du département. L'exercice de prospective aura en effet a minima pour ambition de faire émerger des enjeux de développement partagés entre ces acteurs. Par exemple, il visera à définir un cadre général de référence de différentes options du développement à venir du département, alliant maîtrise de son développement et renforcement de son rayonnement international.

## Cadrage de l'approche prospective

L'objectif de cette démarche prospective s'organisera en deux temps distincts :

- Diagnostic et préparation de la prospective,
- Construction des scénarios et estimation des impacts territoriaux et des implications pour la DTA.

Etant donné l'objectif final de ces scénarios (caractériser le niveau d'adéquation de la DTA avec les dynamiques économiques et territoriales), l'horizon de la prospective sera celui de la DTA : 2020.

La construction des scénarios d'évolution du territoire à 2020 sera alimentée par :

- La définition des facteurs d'évolution externes au département, et pouvant influencer sur celui-ci ;
- Les scénarios de modélisation, définis à partir d'une analyse du territoire départemental et en fonction de ses évolutions possibles à 2020;
- L'analyse dynamique des activités économiques.

La définition des facteurs d'évolution externes au département

Les différents facteurs d'influence externes au département, et pouvant influencer significativement sur son fonctionnement à l'horizon 2020 seront identifiés.

Il s'agira de se pencher sur les facteurs pouvant influencer sur le fonctionnement territorial dans son ensemble (démographie, mobilité, contraintes énergétiques...), ainsi que sur l'évolution des différents secteurs de son économie.

## Compréhension du système départemental et scénarios de modélisation à 2020

Il ne s'agira pas de conduire un diagnostic exhaustif du territoire départemental, mais de comprendre le plus finement possible les mécanismes de son fonctionnement, et d'identifier les facteurs pouvant l'influencer.

Pour atteindre ces objectifs, la caractérisation du système territorial portera sur trois aspects :

- Un rappel des principales dynamiques territoriales du département,
- Une modélisation du système départemental,
- Une cartographie de synthèse, qui permettra de décliner spatialement le système départemental et mettre en évidence les secteurs à enjeux.

Le rappel des principales dynamiques territoriales du département permettra de mettre en lumière les grandes lignes de son fonctionnement, en particulier les interactions entre dynamiques démographiques, résidentielles, déplacements, occupation des espaces et évolution des paysages. Il ne s'agira pas d'établir un état des lieux complet de ces dynamiques, mais d'en faire ressortir les principales lignes de force.

La modélisation du système territorial permettra de représenter les mécanismes de fonctionnement du département, et de chiffrant (dans la limite des indicateurs mobilisables) les interrelations entre population, emplois, logements, foncier et déplacements (par exemple, l'influence de l'augmentation de la population active sur la progression de la mobilité).

La réalisation de simulations à 2020 (à partir de l'évolution des indicateurs chiffrés du modèle, ou bien de l'évolution des relations entre les composantes du modèle) permettra de mettre en lumière les conséquences théoriques de l'évolution du modèle (voir exemple ci-dessous). Cette approche constituera une base très utile à la construction des scénarios.

Le système territorial sera dans un premier temps représenté à deux époques (dans la limite des données statistiques mobilisables) :

- Le département en 2007. Pour cela, il sera nécessaire d'harmoniser les données statistiques disponibles, au besoin en effectuant une estimations de ces données pour l'année 2007. L'objectif est avant tout de disposer de données statistiques cohérentes entre elles, à défaut d'être rigoureusement exactes.
- Le département en 1999. L'intérêt de représenter le système départemental en 1999 est double. Il s'agit d'abord de disposer d'une deuxième situation de référence, qui permettra de situer le système départemental dans une approche dynamique, et ainsi de consolider la compréhension de son évolution dans le temps. Par ailleurs, il s'agira de mettre en évidence la situation de référence sur laquelle s'est appuyée la DTA pour définir ses objectifs et ses prescriptions.

Au-delà de données statistiques, il s'agira également d'introduire des données plus qualitatives, telles que la pression environnementale ou la mutation des paysages. La dimension foncière sera également prise en compte de la manière la plus adaptée possible.

Plusieurs simulations d'évolution du système à l'horizon 2020 seront effectuées, afin de mettre en évidence les points de blocage éventuels du système en fonction des options retenues. Un scénario « DTA » sera bâti sur la base des projections démographiques retenues par la DTA.

Ces simulations purement théoriques serviront de base à la construction des scénarios.

Le système départemental en 1999 et en 2007 sera accompagné d'une carte de synthèse du territoire présentant:

- La répartition du peuplement et des emplois
- Les principales infrastructures et flux de déplacements,
- Les zones en développement,
- Les secteurs protégés,
- Les zones à enjeux,

Ces trois éléments (rappel des dynamiques territoriales, modélisation du système territorial, cartographie de synthèse) permettront de proposer une « photographie » de l'état actuel du territoire départemental. Elle constituera le matériau de base de la réflexion prospective.

## Zoom sur une analyse dynamique de l'économie

Le diagnostic comprendra une analyse dynamique des principaux champs de l'activité économique, afin d'en mettre en évidence les principales évolutions et les projets pouvant avoir un impact significatif sur le fonctionnement du territoire départemental à l'horizon 2020.

Sans perdre de vue la cohérence globale du fonctionnement économique départemental, on distinguera différents secteurs de l'économie :

- Tourisme privé et tourisme d'affaires,
- Pôles d'excellence et industrie traditionnelle,
- Recherche (publique et privée) et enseignement supérieur.

L'économie résidentielle sera abordée à la fois comme conséquence de ces activités économiques, et comme composante du système territorial.

Pour chacun de ces champs seront précisés :

- Une analyse de la situation actuelle, intégrant la dimension territoriale de l'activité économique,
- Les tendances et perspectives d'évolutions, et notamment les projets susceptibles d'impacter le fonctionnement du territoire,

- Les « inputs » (main d'œuvre, foncier, logements, services...) et les « outputs » (flux, rejets, valeur ajoutée, revenus, activités induites...) des différentes activités économiques.

C'est la caractérisation des « inputs » et des « outputs » qui permettra d'explicitier les effets territoriaux des activités économiques et plus particulièrement des projets. Par exemple, tel projet économique sera susceptible de générer tels types de flux routiers sur le département.

## Méthode de travail

Afin de réaliser ces différentes approches (analyse territoriale et zoom sur les activités économiques), les prestataires valoriseront les différentes analyses déjà conduites sur le département afin de constituer le socle de connaissance utile à l'exercice de prospective.

Il s'agira également de compléter certains champs peu renseignés :

- Par les entretiens de terrain, qui permettront une approche qualitative utile à la compréhension des dynamiques territoriales et économiques ;
- Par quelques recherches documentaires complémentaires, l'objectif étant cependant de concentrer au maximum les moyens du prestataire sur des tâches permettant d'apporter une valeur ajoutée au territoire ;
- Par la mobilisation des équipes de l'université sur la production de données statistiques et analytiques (étude sur le développement urbain soutenable).

## La construction des scénarios

A partir du diagnostic dynamique de l'économie, seront bâties différentes hypothèses d'évolution à 2020. Ces hypothèses intégreront les tendances actuellement observées, les perspectives envisageables, et les facteurs d'influence extérieurs à la région.

Ces hypothèses seront croisées avec la modélisation du territoire, ce qui permettra d'aborder la question des effets territoriaux des activités économiques. Les scénarios seront progressivement construits à partir de cette base.

Le groupe de travail sera étroitement associé à leur construction.

## Le groupe de prospective

La réflexion prospective est portée par la DDE commanditaire de la démarche dans l'objectif de préparer l'évaluation de la Directive Territoriale d'Aménagement. Cette réflexion est ouverte aux différents acteurs du développement économique et territorial du département, qui sont les acteurs de la DTA. Ils seront réunis dans un groupe de travail – le groupe de prospective - qui se rassemblera à plusieurs moments-clés de la démarche, dans un double objectif de production de connaissances et de dialogue.

Le groupe de prospective comportera environ 20 membres, nombre qui permet d'engager une dynamique de groupe, tout en permettant à chacun de s'exprimer. Quatre types d'acteurs y seront représentés :

- La DDE, qui pilote la démarche, et d'autres services de l'Etat impliqués dans la réflexion apporteront leur vision des enjeux territoriaux du département,
- Les collectivités locales, qui proposeront leur regard spécifique sur leur territoire d'intervention ;
- Les organismes qui compléteront par leur connaissance du système territorial et économique la réflexion sur la prospective ;
- Des experts, qui apporteront un regard sur certains aspects des problématiques départementales, notamment ceux des transports, du logement et de l'urbanisme.

La participation du groupe de travail à la démarche s'effectuera dans un double objectif :

- Co-produire collectivement la réflexion prospective. Chaque membre du groupe de travail, de par son expertise et sa connaissance du territoire départemental, apportera sa contribution à la compréhension du fonctionnement dynamique du département, ses leviers et ses évolutions possibles, ainsi que ses implications pour la DTA. Cette réflexion collective sera alimentée par les travaux préparatoires proposés par les bureaux d'études.

- Tendre vers une vision partagée des futurs possibles du département :

L'objectif de ce groupe de travail sera également de favoriser un dialogue entre les différents acteurs départementaux, et leur permettre de se retrouver autour d'enjeux partagés. Il s'agit là d'un des principaux objectifs de la démarche de prospective.

Pour atteindre ces deux objectifs, le groupe de travail se réunira à cinq reprises :

- Réunion n°1 : présentation générale de la démarche de prospective, et échanges autour de premiers éléments d'analyse proposés par le prestataire. A ce stade, la construction du diagnostic sera en cours, et les échanges avec le groupe de travail permettront d'enrichir cette phase préparatoire.

- Réunion n°2 : le diagnostic préparatoire à la prospective sera plus abouti ; il s'agira de réfléchir ensemble à la manière de préparer les futurs scénarios.

- Réunion n°3 : cette réunion aura pour objectif de co-construire des scénarios d'évolution du département à 2015, sur la base d'ébauches proposées par le prestataire.

- Réunion n°4 : elle aura pour objet de réfléchir collectivement aux impacts territoriaux des scénarios, et à leurs implications pour la DTA.

- Réunion n°5 : elle visera à procéder au choix du scénario « souhaité », en fonction des impacts prévisibles de chacun.

Il s'agira donc de réunions de travail s'appuyant sur la diversité des points de vue des membres du groupe pour construire une réflexion prospective pertinente et bien ciblée.

La construction de ces scénarios sera régulièrement croisée avec des données objectives, fournies et formalisées par le prestataire :

- Les éléments mis en évidence dans le cadre du diagnostic (tendances d'évolutions, indicateurs...);

- Des compléments d'informations apportés par les experts mobilisés par le prestataire.

Il s'agira de mener des investigations ciblées pour répondre aux interrogations formulées lors des travaux en groupes.